

RAPPORT ANNUEL 2024

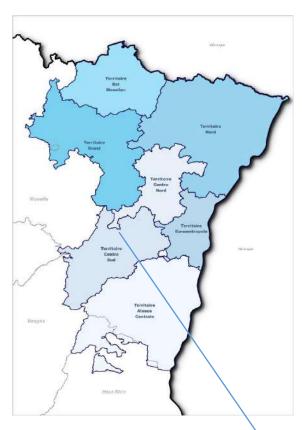
SYNTHÈSE LOCALE EAU POTABLE

TERRITOIRE CENTRE SUD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG



VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Nom : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA REGION DE

MOLSHEIM-MUTZIG

Domaine : Eau Potable

Membre du SDEA depuis 13/11/1958

Nombre de communes : 18

Nombre de délégués : 14

Vos usagers

> 13 920 abonnés

41 432 habitants desservis

Vos volumes

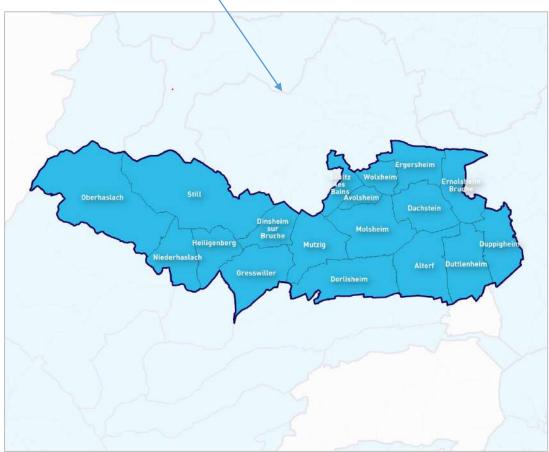
> 2 448 389 m³ consommés

> 59 m³ consommés/habitant

> 176 m³ consommés/abonné

Territoire: TERRITOIRE CENTRE SUD

Centre et Antenne de rattachement : Schiltigheim, Molsheim



>

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- > 9 puits
- > 13 sources
- 13 réservoirs (capacité totale de stockage : 5 570 m³)
- 3 stations de traitement
- > 11 unités de désinfection
- 345,317 km de conduites

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : 19 824 m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : 6 731 m³/jour
- > Taux de mobilisation jour moyen : 34 %
- Volume prélevé journalier de pointe : 7 880 m³/jour
- > Taux de mobilisation jour de pointe : 40 %

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : 4 555 m³
- > Autonomie réservoir en moyenne : 0,6 jour
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : 14 h

Indicateurs de performance	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	95
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	78,8 %

LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Entre 2,7 et 34,7 selon l'UDI

Nitrates (mg/l): Entre 1,4 et 45 selon l'UDI

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2022	2023	2024
Taux de conformité microbiologique	98,6 %	99,2 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	142	130	129
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	2	1	0
Taux de conformité physico-chimique	99,4 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	156	145	135
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	1	0	0

Sur les secteurs d'Heiligenberg, Niederhaslach, Oberhaslach et Thalacker : eau de très bonne qualité microbiologique, très douce et très faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Sur le secteur de Still : eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et très faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Sur le secteur de Molsheim Mutzig : eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et moyennement nitratée. Présence à l'état de traces de certains pesticides et métabolites recherchés (Simazine, Atrazine, Atrazine-déséthyl, N;N-diméthylsulfamide, Métolachlore ESA), à des concentrations restant inférieures aux limites de qualité.

Sur le secteur de Strasbourg Sud : Ce secteur est alimenté en eau depuis le secteur Eurométropole-Strasbourg Sud. Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et faiblement nitratée. Concernant les pesticides, des dépassements de la limite réglementaire ont été observés pour la Chloridazone-desphényl sur les forages. Toutefois un mélange d'eau avec une autre ressource permet de maintenir une eau conforme au robinet. D'autres pesticides et métabolites ont été détectés à l'état de traces (Atrazine, Atrazine déséthyl, Métolachlore ESA et NOA, Chloridazone méthyl-desphényl), à des concentrations restant inférieures aux limites de qualité.

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

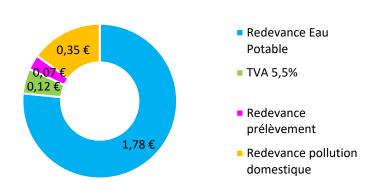
Part fixe : 56,28 € HT/an

Part variable : 1,31 € HT le m³

Redevance eau potable du périmètre : 1,78 € HT par m³ pour 120 m³

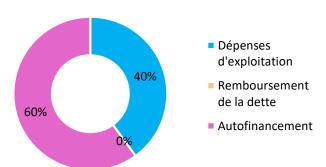
Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,32 €T TC par m³ pour 120 m³

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³



25 906 factures émises dans l'année

Affectation pour 100 € de recette



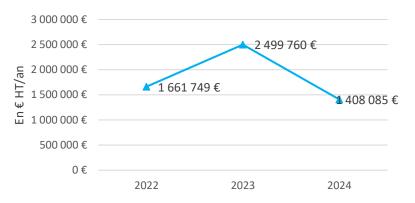
Evolution des tarifs de l'eau



A noter: Avec l'intégration au 01.01.2021 des Communes de Duppigheim, Duttlenheim et Ernolsheim-Bruche à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig au titre de la compétence eau, le tarif historiquement appliqué dans ces trois communes va connaître une hausse progressive pour rattraper celui de la Communauté de Communes. En 2024 le tarif moyen s'élève à 1,78 € HT/m³ (base 120 m³).

Montant des investissements

TERRITOIRE CENTRE SUD

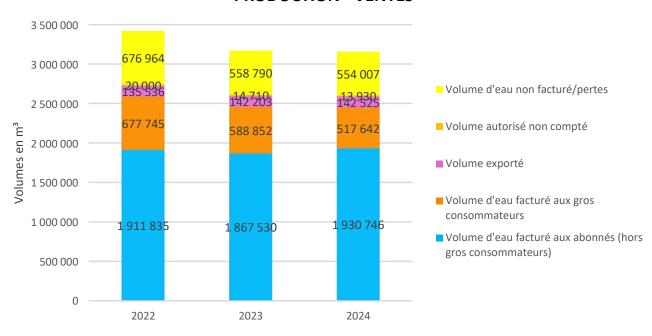


Indicateurs financiers	2022	2023	2024
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an	0 an	0 an
Capital restant dû	0€	0€	0€
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,29 %	2,41 %	2,37 %
Montant des actions de solidarité	0 €/m³	0 €/m³	0 €/m³
Taux de réclamations global	0,10 ‰	0,10 ‰	0,06 ‰

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur http://www.eau-rhin-meuse.fr

VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



Les ventes s'établissent à un niveau assez comparable à 2023, à 2 448 389 m³ (- 8 000 m³; soit - 0,3 %). Certains gros consommateurs passent en catégorie « domestique » conduisant à un transfert de volume entre les 2 catégories. Le volume mis en distribution diminue légèrement, à 3 016 325 m³ (- 0,4 %), permettant de constater une légère baisse du volume non facturé qui s'établit à 554 007 m³ (- 0,8 %).

Les Gros Consommateurs :

44EME REGIMENT DE MUTZIG
ADAPEI DU BAS-RHIN
ALSACE HABITAT
CC REGION MOLSHEIM MUTZIG
COMMUNE DE DUTTLENHEIM
CORA DORLISHEIM
EHPAD DE MUTZIG
FOYER LE MOULIN
GSBdD DE STRASBOURG HAGUENAU COLMAR
HOTELIERE DIANA
ILLER
INSTITUT DES AVEUGLES

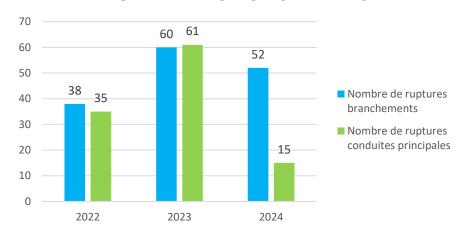
JLE HOLDING SARL
LAV EAU JET
LE TREFLE ASL
MARS PF FRANCE
MERCEDES BENZ MOLSHEIM
MESSIER BUGATTI
MILLIPORE SAS
SAFRAN LANDING SYSTEMS
SAREPTA
UMIAMI PRODUCTION
WILT GAEC

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2024
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	2 j
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	1,08 ‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2024	0,04
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (*)
2024	4,92

NOMBRE DE RUPTURES REPAREES



APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- > 1 503 appareils
- > 15 réparations sur les poteaux d'incendie
- > 6 remplacements

PARC DE COMPTEURS

- 13 922 nombre total de compteurs
- > 593 compteurs remplacés, soit 4,26 % du parc
- > 95,5 % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT DU RESEAU ET ILP(*) DES RESEAUX 82 90 82 80 Rendement du réseau en % Indice linéaire de pertes en réseau 80 6 5,92 70 5 60 40 30 20 10 0 0 2022 2023 2024 Rendement du réseau en % Indice linéaire de pertes en réseau

Rendement primaire du réseau (après neutralisation des imports, exports et volumes autorisés non comptés) : 81,2 %

Le nombre d'interventions sur le réseau reste soutenu, dans la continuité du plan d'action pour l'amélioration du rendement du réseau et de renforcement des phases de recherche de fuites. Celui-ci avait progressé en 2023 pour remonter à 82 % et s'est stabilisé sur 2024.

LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

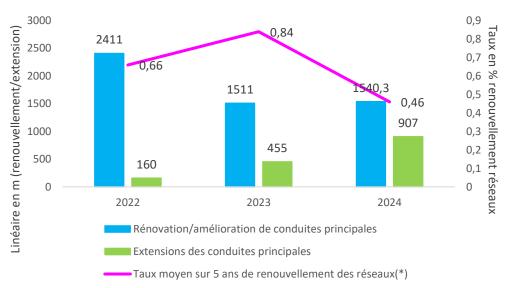
INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

Puits de Gresswiller : une inspection caméra a été réalisée le 02.05.2024. Les fentes de la partie crépinée sont fortement incrustées sans remettre en cause l'intégrité de l'ouvrage.

Puits n° 5 du Stierkopf : une inspection caméra a été réalisée le 26.06.2024. Une présence importante de concrétions ne permet pas d'estimer l'état de la paroi du tube crépiné. Il est donc difficile d'estimer l'état structurel de l'ouvrage.

Puits n° 4 du Stierkopf : une inspection caméra a été réalisée le 27.06.2024. Une présence importante de concrétions ne permet pas d'estimer l'état de la paroi du tube crépiné. Il est donc difficile d'estimer l'état structurel de l'ouvrage.

EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



Installation et mise en service des loggers sur les Communes de Molsheim et Mutzig.

Renouvellement réseau lotissement Saint Denis - Wolxheim : 591 ml

Renouvellement réseau rue du 22 novembre ; rue du Cimetière et rue des Vergers - Duttlenheim : 208 ml

Renouvellement réseau chemin de Dorlisheim - Molsheim : 304 ml

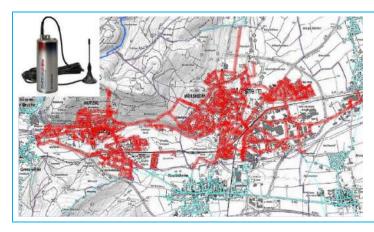
Renouvellement réseau rue des Ecoles- Still : 170 ml Interconnexion Niederhaslach-Oberhaslach : 285 ml

Extension réseau distribution : ZA Activeum TR4 Altorf : 887 ml

Extension rue de Molsheim - Soultz-les-Bains (régie SDEA) : 20 ml

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR



Etude du programme de déploiement de loggers sur le réseau de distribution de Molsheim et Mutzig

En 2023, l'amélioration de la sectorisation existante est venue renforcer les outils de lutte contre les pertes sur les réseaux.

En 2025, en complément de la sectorisation, la CCRMM projette de déployer 80 pré-localisateurs de fuites sur les réseaux fortement maillés afin de poursuivre l'amélioration de la performance du réseau

TERRITOIRE CENTRE SUD

La politique SDEA pour un accès social à l'eau

Le SDEA accompagne ses usagers vers une meilleure maîtrise de leur budget eau grâce à sa politique sociale. Un correspondant solidarité oriente les usagers en difficulté vers les aides existantes, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Tout ménage aux revenus modestes (allocataires CAF, bénéficiaires des mínimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à payer ses factures d'eau...) peut bénéficier d'une aide personnalisée et adaptée à sa situation, à travers un dispositif de proximité articulé autour des UTAMS (Unités d'Actions Médico-sociale) en territoires, et des élus locaux.

En se basant sur les préconisations émises par l'UTAMS de secteur, les élus de proximité décident de l'orientation du dossier vers un échelonnement des dettes, ou l'annulation partielle ou totale, à titre social, des créances.

Une mobilisation exceptionnelle du SDEA face aux inondations en Alsace du Nord

Le 17 mai 2024, des épisodes pluvieux soutenus se sont succédés avec des cumuls de hauteur de pluie très importants dans le nord du Bas-Rhin et en particulier à Soufflenheim (de l'ordre de 110 mm sur la seule une seule journée). L'occurrence de cette pluie est caractéristique d'une pluie centennale.

Les équipes du SDEA se sont mobilisées à la fois sur les problématiques d'inondation, d'assainissement et d'eau potable. Certains débordements sur la voirie ont été constatés et les équipes du SDEA sont intervenues pour répondre aux sollicitations des usagers et mettre en place des moyens exceptionnels de délestage des réseaux. Ce sont plus de 50 personnes qui se sont relayées jour et nuit dans des conditions dégradées pour mettre en avant toute la palette de savoir-faire du SDEA au service des citoyens.



L'ENGEES, FEP et le SDEA s'allient pour former et recruter

En présence de Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président du SDEA, Christophe LIME, Président de FEP, et Jean-Marc WILLER, Directeur de l'ENGEES ont concrétisé en mai 2024 un partenariat par la signature officielle d'une convention qui permettra d'engager une palette d'actions en commun, notamment :

- Valoriser les métiers de la Gestion Publique de l'Eau auprès des étudiants de l'ENGEES pour attirer et former de nouveaux talents,
- Collaborer sur des projets de recherche et de développement de l'innovation pour des réponses ambitieuses aux défis de la transition écologique du 21ème siècle.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr









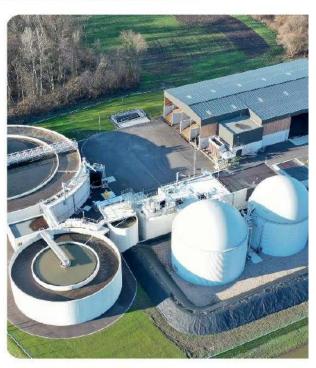
TERRITOIRE CENTRE SUD

Une nouvelle approche intégrée du cycle de l'eau à Herbsheim-Benfeld

Le 22 mars dernier, journée mondiale de l'eau, était inaugurée, en présence de nombreux élus et de Jean LAUNAY, Président du Comité national de l'eau, la station d'épuration d'Herbsheim, ouvrage de nouvelle génération et d'un genre inédit en France.

La réalisation de cet ouvrage s'inscrit aussi dans la mise en œuvre conjointe, entre la CC du Canton d'Erstein et le SDEA, d'un plan climat autour d'un programme d'actions et d'une stratégie au long cours de réduction des besoins énergétiques du territoire, d'accroissement de la part d'énergies renouvelables et plus largement de renforcement des réponses concrètes aux risques climatiques et de pollutions.

La conception de cet ouvrage, d'une capacité de 27 000 équivalents-habitants, intègre la production d'une énergie verte locale par l'intermédiaire d'un méthaniseur alimenté par les boues d'épuration, les graisses et un substrat innovant, la Silphie, permettant d'assurer parallèlement la protection de la ressource en eau : une approche totalement intégrée du cycle de l'eau qui constitue une première en France.









Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr









GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

> EP: Eau Potable

> ARS : Agence Régionale de Santé> AERM : Agence de l'Eau Rhin-Meuse

> PI : Périmètre Intégré

> PPI : Périmètre Partiellement Intégré

> UDI: Unité de distribution

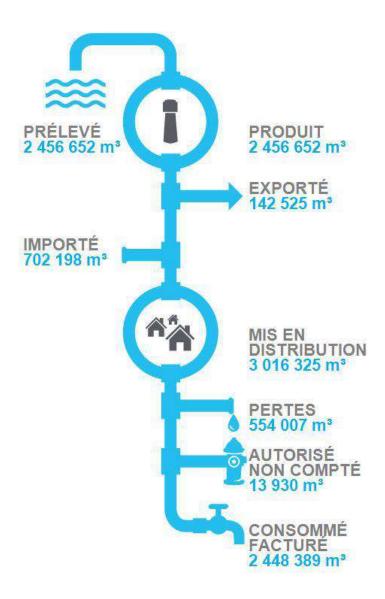
INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs

- > Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète dans http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a
- > Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau: Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul: Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau impromptues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés Formule de calcul: Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > Indice linéaire de réparation : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > Indice linéaire de pertes : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.

ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.



Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	41 432
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (valeur au 01/01/2024)	2,32 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	2 j
	Indicateurs de performance	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
1 101.1	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	129
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
P102.1	OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants <u>et</u> produisant moins de 1 000 m³/j :	
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	135
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	95
P104.3	Rendement du réseau de distribution	82 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	4,92 m³/km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j)	4,8 m³/km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,46 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	78,8 %
P109.0	Montant des actions de solidarité	0 €/m³
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	1,08 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (*)	2,37 %
P155.1	Taux de réclamations	0,06 ‰

^{*} ce taux est issu des recettes concernant l'année 2023, y compris émises en 2024, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2024

LISTE RUPTURES

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
ALTORF	PLACE DES EGLANTINES	Branchement	10/06/2024
ALTORF	RUE DES MEUNIERS	Branchement	10/06/2024
ALTORF	RUE GEORGE SAND	Branchement	03/05/2024
ALTORF	RUE GEORGE SAND	Branchement	03/05/2024
ALTORF	RUE GEORGE SAND	Branchement	31/07/2024
AVOLSHEIM	IMPASSE DE LA ROSELIERE	Conduite principale	30/04/2024
AVOLSHEIM	RUE DE LA CROIX	Conduite principale	12/09/2024
AVOLSHEIM	RUE DE LA CROIX	Branchement	30/04/2024
AVOLSHEIM	RUE DE LA BOUCHERIE	Branchement	19/04/2024
DACHSTEIN	RUE D'ALTORF	Branchement	18/01/2024
DACHSTEIN	RUE D'ALTORF	Branchement	16/04/2024
DACHSTEIN	RUE PRINCIPALE	Branchement	25/03/2024
DACHSTEIN	RUE DES IRIS	Branchement	01/07/2024
DACHSTEIN	RUE DU COUVENT	Branchement	25/03/2024
DINSHEIM-SUR- BRUCHE	RUE DES ACACIAS	Branchement	22/01/2024
DINSHEIM-SUR- BRUCHE	RUE DU CAMP	Conduite principale	21/03/2024
DINSHEIM-SUR- BRUCHE	LOT DU FELSBOURG	Branchement	03/04/2024
DINSHEIM-SUR- BRUCHE	RUE DU GENERAL DE GAULLE	Branchement	15/10/2024
DINSHEIM-SUR- BRUCHE	RUE DU GENERAL DE GAULLE	Branchement	26/09/2024
DORLISHEIM	AVENUE DE LA GARE	Branchement	03/01/2024
DORLISHEIM	RUE DES CHAMPS	Conduite principale	18/06/2024

TERRITOIRE CENTRE SUD

DORLISHEIM	RUE DES SAULES	Branchement	26/08/2024
DORLISHEIM	RUE DE LA BRUCHE	Branchement	24/07/2024
DORLISHEIM	RUE DES JARDINIERS	Branchement	25/07/2024
DORLISHEIM	RUE DU NORDFELD	Branchement	24/09/2024
DORLISHEIM	RUE DES PRUNELLES	Branchement	07/05/2024
DUTTLENHEIM	RUE GUTENBERG	Branchement	17/06/2024
ERGERSHEIM	RUE PRINCIPALE	Conduite Principale	28/08/2024
ERGERSHEIM	RUE DE WOLXHEIM	Conduite Principale	09/08/2024
ERGERSHEIM	RUE DE WOLXHEIM	Branchement	26/03/2024
ERGERSHEIM	RUE PRINCIPALE	Branchement	25/07/2024
ERNOLSHEIM BRUCHE	RUE DES MERLES	Conduite Principale	28/08/2024
GRESSWILLER	IMPASSE DES FORGES	Branchement	12/07/2024
GRESSWILLER	RUE DES VOSGES	Branchement	24/09/2024
GRESSWILLER	RUE DE L'EGLISE	Conduite principale	27/05/2024
HEILIGENBERG	NEUVE (RUE)	Branchement	21/11/2024
HEILIGENBERG	RUE DU DISCHELBERG	Conduite principale	13/06/2024
HEILIGENBERG	RUE NIEDERWEG	Branchement	19/08/2024
HEILIGENBERG	RUE SEFEL	Branchement	02/05/2024
HEILIGENBERG	RUE PRINCIPALE	Branchement	15/05/2024
MOLSHEIM	RUE DES ROMAINS	Branchement	17/04/2024
MOLSHEIM	PLACE LA ROYALE BUGATTI	Branchement	01/07/2024
MOLSHEIM	PLACE DE LA LIBERTE	Conduite Principale	15/10/2024
MOLSHEIM	CHEMIN DES ROSES	Branchement	30/08/2024
MOLSHEIM	RUE DU CHAMP DU FEU	Conduite principale	20/09/2024
MOLSHEIM	RUE DE LA HARDT	Branchement	14/06/2024
MOLSHEIM	RUE NOTRE DAME	Branchement	11/06/2024
MOLSHEIM	RUE NOTRE DAME	Branchement	20/06/2024
MOLSHEIM	RUE DES VOSGES	Branchement	17/07/2024
MOLSHEIM	RUE DE LORRAINE	Branchement	19/03/2024
MOLSHEIM	RUE DE SAVERNE	Branchement	29/02/2024

>

	T		
MUTZIG	RUE DU MOULIN	Branchement	08/07/2024
MUTZIG	RUE DE LA TRINITE	Branchement	02/05/2024
MUTZIG	IMPASSE SAINTE BARBE	Branchement	02/09/2024
NIEDERHASLACH	RUE PRINCIPALE	Branchement	02/09/2024
NIEDERHASLACH	RUE DU TIR	Branchement	04/04/2024
NIEDERHASLACH	RUE DU FOSSE	Branchement	24/07/2024
OBERHASLACH	RUE DU CAPITAINE LAHNER	Branchement	27/05/2024
OBERHASLACH	RUE DU MOULIN	Conduite principale	14/10/2024
OBERHASLACH	RUE DE MOLSHEIM	Branchement	10/06/2024
SOULTZ-LES-BAINS	RUE DES VERGERS	Conduite principale	17/01/2024
SOULTZ-LES-BAINS	RUE DE LA CROIX	Conduite principale	26/04/2024
SOULTZ-LES-BAINS	RUE DES VERGERS	Conduite principale	31/05/2024
SOULTZ-LES-BAINS	RUE DES VERGERS	Branchement	02/05/2024
SOULTZ-LES-BAINS	RUE DES VERGERS	Branchement	17/05/2024
WOLXHEIM	RUE DE SOULTZ-LES-BAINS	Branchement	04/04/2024







ZONE DE DISTRIBUTION : COM. COM. REGION MOLSHEIM-MUTZIG - HEILIGENBERG

Conclusion sanitaire A : Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable 2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection par UV.

Votre réseau alimente de façon permanente 703 personnes sur 1 commune (HEILIGENBERG). Le responsable des installations est : « COM COM REGION MOLSHEIM-MUTZIG »

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

de l'eau, entretenez-le régulièrement.

celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous

possédez un système de traitement

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou

d'un récupérateur d'eau pluviale et

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation

de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 17 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte: 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 3,95 mg/L Valeur maxi: 4,5 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-décà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau

Très bonne qualité

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 189

Valeur maxi: 0 microgramme/L peut être consommée sans risque pour la santé.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,02 mg/L Valeur maxi: 0,02 mg/L

consulter un professionnel de santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

FLUOR

réglementaire.

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 4,95 °f Valeur maxi : 5,2 °f

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 3,5 mg/L Valeur maxi: 3,5 mg/L



ABSENCE

ENTRETIEN

SÉCHERESSE

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 15/03/2025

UDI 067001348

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 7,55 mg/L Valeur maxi: 7,9 mg/L

ARS GRAND EST - ARS GRAND EST Délégation du Bas-Rhin - Cité administrative Gaujot - 14, rue du Maréchal Juin - 67 084 Strasbourg Cedex







ZONE DE DISTRIBUTION : COM. COM. REGION MOLSHEIM-MUTZIG -SECTEUR MOLSHEIM-MUTZIG

Conclusion sanitaire A : Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable 2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par 9 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection par UV ou par chloration.

Votre réseau alimente de façon permanente 28591 personnes sur 12 communes (ALTORF, AVOLSHEIM, DACHSTEIN, AVOLSHEIM, DACHSTEIN,
DINSHEIM-SUR-BRUCHE, DORLISHEIM,
ERGERSHEIM, GRESSWILLER, MOLLKIRCH,
MOLSHEIM, MUTZIG, SOULTZ-LES-BAINS,
WOLXHEIM). Le responsable des installations est :
« COM COM REGION MOLSHEIM-MUTZIG ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 65 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne: 18,9 mg/L Valeur maxi: 43 mg/L

Bonne qualité

Nombre de substances recherchées : 189

Valeur maxi: 0,061 microgramme/L

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 4 Conformité: 100 %

(n,n-dimethylsulfamide)





Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

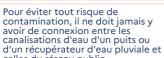


d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.









Édité le 15/03/2025

UDI 067001895

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-decà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Eau dure

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne: 0,106 mg/L Valeur maxi: 0,25 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne: 22,4 °f Valeur maxi: 34,7 °f

Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne: 8,09 mg/L Valeur maxi: 17 mg/L

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne: 18,8 mg/L Valeur maxi: 44 mg/L

ARS GRAND EST - ARS GRAND EST Délégation du Bas-Rhin - Cité administrative Gaujot - 14, rue du Maréchal Juin - 67 084 Strasbourg Cedex







ZONE DE DISTRIBUTION : CCRMM - SECTEUR STRASBOURG-SUD

Conclusion sanitaire A: Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides dépassant la limite de qualité, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). 2024 C : Eau de qualité insuffisante L'exploitant du réseau dispose d'une dérogation préfectorale pour la distribution de l'eau. D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : C PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU Très bonne qualité Votre réseau est alimenté par 3 captages. L'eau

qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'obiet d'un traitement d'élimination du manganèse et de désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 6646 personnes sur 3 communes (DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM, ERNOLSHEIM-BRUCHE). Le responsable des installations est : « COM COM REGION MOLSHEIM-MUTZIG ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle Nombre de prélèvements : 17 contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Nombre de prélèvements : 6 Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire Valeur moyenne: 12,6 mg/L est 50 mg/L. Valeur maxi: 19 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Nombre de prélèvements : 28 Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Conformité: 61 %

Nombre de substances recherchées : 189 Valeur maxi: 0,492 microgramme/L (chloridazone desphényl)

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 3

Valeur maxi: 0,12 mg/L

Valeur moyenne : 0,0731 mg/L

réglementaire

Bonne qualité

Substance(s) non conforme(s): chloridazone desphényl; total des pesticides analysés

épassements réguliers de la limite





Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possèdez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de

DURETE				
			-	-
		001124	201	-

consulter un professionnel de santé.

FLUOR

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Eau dure

Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 23,9 °f Valeur maxi: 28,9 °f

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 16,6 mg/L Valeur maxi: 19 mg/L

Édité le 28/03/2025 UDI 067001894

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée. concernée

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250

Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne: 29,9 mg/L Valeur maxi: 37 mg/L

ARS GRAND EST - ARS GRAND EST Délégation du Bas-Rhin - Cité administrative Gaujot - 14, rue du Maréchal Juin - 67 084 Strasbourg Cedex







ZONE DE DISTRIBUTION : COM. COM. REGION MOLSHEIM-MUTZIG -SECTEUR THALACKER

Conclusion sanitaire A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable 2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 18 personnes sur 1 commune (ÓBERHASLACH). Le responsable des installations est : « COM CÓM REGION MOLSHEIM-MUTZIG ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte: 2021, 2022, 2023,

2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 11

Conformité: 100 %

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 1,3 mg/L Valeur maxi: 1,3 mg/L Année prise en compte : 2022

PESTICIDES ET MÉTABOLITES

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 0

Valeur maxi:

Année prise en compte : 2022

FLUOR

DURETÉ

réglementaire.

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,01 mg/L Valeur maxi: 0,01 mg/L Année prise en compte : 2022

Pas de données disponibles



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 13/05/2025

PH

Evaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6.5 et 9.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 6,9 unité pH Valeur maxi: 7,2 unité pH

UDI 067004833

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.